

**Les normes de description des documents d'archives : vers
l'accès à l'information patrimoniale**
**The Standards Used to Describe Archival Documents: Access to
Heritage Materials**
**Las normas de descripción de los documentos de archivos:
hacia el acceso a la información patrimonial**

Louise Gagnon-Arguin, Ph.D.

Volume 58, Number 3, July–September 2012

Normalisation et normes pour la gestion de l'information et des documents

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028901ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028901ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon-Arguin, L. (2012). Les normes de description des documents d'archives : vers l'accès à l'information patrimoniale. *Documentation et bibliothèques*, 58(3), 109–117. <https://doi.org/10.7202/1028901ar>

Article abstract

The *Rules for Archival Description* (RAD) are Canadian standards used to catalogue archival documents. They were developed by professional archivists in order to improve the dissemination of archival material and foster research using these unique sources. The purpose of this article is to make the RAD better known and to describe how they were developed, the principles and the structure of the rules, as well as their application in Québec and Canada.

Les normes de description des documents d'archives : vers l'accès à l'information patrimoniale

LOUISE GAGNON-ARGUIN, PH.D.

Professeure associée
EBSI, Université de Montréal
louise.gagnon-arguin@umontreal.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Les Règles de description des documents d'archives (RDDA) sont des normes canadiennes destinées à permettre le catalogage des documents d'archives. Développées par des professionnels œuvrant dans divers milieux archivistiques, elles visent à favoriser la diffusion des fonds d'archives en vue d'une meilleure utilisation pour la recherche de cette source documentaire unique. Cet article vise à faire connaître les RDDA en présentant les différentes étapes de leur réalisation, les principes de base et la structure des règles elles-mêmes ainsi que les réalisations qu'a permis leur application et ce, dans le contexte québécois et canadien.

The Standards Used to Describe Archival Documents : Access to Heritage Materials

The Rules for Archival Description (RAD) are Canadian standards used to catalogue archival documents. They were developed by professional archivists in order to improve the dissemination of archival material and foster research using these unique sources. The purpose of this article is to make the RAD better known and to describe how they were developed, the principles and the structure of the rules, as well as their application in Québec and Canada.

Las normas de descripción de los documentos de archivos : hacia el acceso a la información patrimonial

Las Normas de descripción de los documentos de archivos (RDDA) son normas canadienses, cuyo objetivo es permitir el catálogo de los documentos de archivos. Desarrolladas por profesionales que trabajan en diversos medios de archivos, buscan favorecer la difusión de los fondos de archivos a fin de mejorar su utilización para la búsqueda de esta fuente documental única. Este artículo tiene como objetivo hacer conocer las RDDA, presentando las diferentes etapas de su implementación, los principios básicos y la estructura de las normas, así como los hechos que han permitido su aplicación en el contexto quebequense y canadiense.

Introduction

EN 1990, PARAISAIT LA PREMIÈRE ÉDITION des *Règles de description des documents d'archives* (RDDA) telles qu'élaborées par le Comité de planification des normes de description (CPND) et sous la responsabilité du Conseil canadien des archives et du Bureau canadien des archivistes¹.

Ces règles, préparées par l'ensemble des archivistes canadiens, jetaient les bases de la normalisation des descriptions des documents d'archives et ouvraient la voie à la diffusion de ces sources uniques d'information, particulièrement pour les besoins de la recherche. C'est par le travail engagé de ces archivistes dans le cadre d'un tel projet que se sont développées les normes et l'impact de leur adoption constitue une avancée significative pour la diffusion des archives. Cet article présente les différentes étapes de conception des RDDA ainsi que les projets qu'elles ont suscités.

Établissement d'une structure canadienne de coopération vers la normalisation

C'est à partir d'une « vague de fond » provoquée par le rapport d'un groupe de travail sur l'histoire canadienne que s'est amorcée l'étude de la situation des archives et que s'est mise en place une structure nationale d'archives sur laquelle repose tout un mouvement de collaboration et ce, entre 1975 et 1985.

En 1975 paraît le rapport Symons (du nom de son président, T.-H.-P. Symons, professeur d'histoire à l'Université de Toronto), rapport commandé par l'Association des universités et collèges du Canada sur l'état des études canadiennes. Ce rapport affirme que « [...] les études canadiennes reposent sur les archives, et leur développement sera surtout fonction de la façon dont les ressources d'archives sont disponibles » (Symons 1975, 89). Il propose la création d'un réseau d'archives, la rédaction d'instruments de référence propres aux archives, la mise en place de formations en archivistique et une révision de la loi sur les Archives publiques du Canada. C'était

1. Le Bureau canadien des archivistes regroupait les deux associations canadiennes d'archivistes, soit l'Association des archivistes du Québec et l'Association of Canadian Archivists, dans un but de concertation sur des projets communs.

Par exemple, on y trouve des règles particulières sur les conditions d'utilisation des noms de « famille » comme catégories d'accès, etc., sur les vedettes de personnes physiques, les noms de lieux, les vedettes de personnes morales et les renvois. Les quatre annexes traitent de l'emploi des majuscules, des abréviations et des chiffres. Ces chapitres reprennent largement le contenu des RCAA2. Le tout est complété par un glossaire et un index.

Les zones de la description des documents d'archives selon les RDDA2

Les zones de la description des documents d'archives sont les suivantes : titre et mention de responsabilité, édition, précisions relatives à la catégorie de documents, dates de création, de publication, de diffusion, etc., collation, collection, description des documents d'archives, notes et numéro normalisé. Même si ces zones semblent identiques à celles apparaissant dans les RCAA2, plusieurs s'en distinguent par le contenu. Signalons les zones particulières aux documents d'archives soit les zones du titre, de la collation et de la description des documents d'archives.

Le titre de l'unité archivistique à décrire, que ce soit un fonds, une série, un dossier ou une pièce, est généralement composé. La règle 1.1 en donne les consignes. Ainsi, le titre composé d'un fonds est constitué du terme « fonds » suivi du nom de la ou des personnes ou de l'organisme responsable de la création du fonds (1.1B3). Des règles sont fournies pour les titres composés propres aux parties de fonds soit les séries, les dossiers et les pièces.

La zone de la collation sert à inscrire l'étendue de l'unité archivistique à décrire. Il s'agit de la dimension linéaire des fonds, des séries, des dossiers et du nombre de pièces, s'il y a lieu. L'indication spécifique du genre de documents permet de fournir des informations sur les catégories de documents constituant le fonds, soit des documents textuels, des cartes, des photographies, etc.

La zone de la description archivistique comprend trois parties. L'histoire administrative/notice biographique fournit le contexte dans lequel ont été créés les documents contenus dans le fonds ou la série (règle 1.7B). L'historique de la conservation porte sur « [...] *les transferts successifs de propriété et de conservation des documents ainsi que leurs dates* [...] » (règle 1.7C). La section portée et contenu fournit les « [...] *renseignements sur les fonctions et les activités à l'origine de la création des documents, sur la période couverte par son contenu et les lieux géographiques sur lesquels ils portent* ». Elle présente, entre autres, la structure interne du fonds et les formes de documents qu'il contient (règle 1.7D).

La zone des notes permet d'indiquer tout renseignement concernant l'un ou l'autre aspect de la description et qui n'a pu être indiqué dans la description

proprement dite. Elle contient aussi des informations propres à la gestion des fonds d'archives. C'est ainsi que l'on y retrouve le signalement des points d'accès au nom du créateur et des points d'accès sujets s'il y a lieu ; la cote du fonds ou d'une de ses parties, les restrictions à la consultation, la reproduction ou la publication et le lieu de conservation du fonds lorsque celui-ci est décrit dans une base de données interinstitutionnelle.

Il est à noter que chacune des zones d'une description est précédée du nom de la zone concernée comme l'illustre l'exemple proposé en Annexe 1.

Avec les RDDA2, les archivistes ont donc en main un ensemble de règles leur permettant de décrire les fonds d'archives de leurs différents dépôts, et ce, de façon uniforme.

Au plan international, l'ISAD(G)

Le mouvement de normalisation des descriptions des documents d'archives s'est aussi manifesté au plan international. Dans les années 1990, le Conseil international des archives s'engage dans l'élaboration de normes de description, y voyant un projet qui (favoriserait) permettrait une collaboration internationale en vue d'échanges d'information entre les services d'archives du monde, de la même façon qu'existe un tel réseau pour les descriptions bibliographiques. La mise sur pied d'un comité sur les normes de description à l'échelle internationale a permis la publication de *Normes générales et internationales de description archivistique* (ISAD(G)) en 1999. Ces normes présentent, entre autres, des règles relatives à la description à plusieurs niveaux, aux zones de contexte, de contenu, de conditions d'accès et d'utilisation et de sources complémentaires. L'influence des normes canadiennes y est notable tant dans la structure que dans le contenu ; c'est pourquoi les RDDA2 constituent toujours la norme adoptée au Canada.

Les bases de données

L'objectif ultime de la normalisation des descriptions était de permettre la diffusion des fonds d'archives au-delà du dépôt où ils sont conservés. C'est à cet effet que se sont créées des bases de données de descriptions dans les différents réseaux provinciaux d'archives et du Conseil canadien des archives.

Au Québec, le Réseau des services d'archives du Québec (RAQ) a mis en place, avec la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) une base de données, RDAQ (Réseau de diffusion des archives du Québec), dans laquelle on retrouve la description des fonds des centres d'archives qui acceptent d'y donner accès. La base est accessible en ligne sur le site du RAQ à l'adresse <www.rdag.banq.qc.ca>. Pour certains fonds, et parce que l'information est fournie par le centre d'archives, on retrouve, en plus de la description du fonds, celle des séries, des dossiers et même

ISAD(G) : Norme générale et internationale de description archivistique. 1999.
Manuel d'archivistique : théorie et pratique des archives publiques en France. 1979. Paris, S.E.V.P.E.N.
Règles pour la description des documents d'archives : version révisée. 2008. Ottawa : Bureau canadien des archivistes.

Symons, T.H.B. 1975. *Se connaître ; rapport de la Commission sur les études canadiennes*. Ottawa : Association des universités et collèges du Canada.

Annexe 1

Exemples de description selon les RDDA2 d'un fonds d'archives, d'une de ses séries et d'un dossier de cette série⁶

1. Exemple de la description du Fonds Comité des fondateurs de l'Église du Canada

Fonds Comité des fondateurs de l'Église du Canada.

Dates :

[19--], [193-]-[196-].

Genre de documents :

17 cm de documents textuels. - 20 photographies.

Portée et contenu :

Le fonds témoigne, de façon partielle, des activités du Comité des fondateurs de l'Église du Canada et porte essentiellement sur la glorification des fondateurs de l'Église catholique en terre canadienne. Il contient des documents officiels et de régie interne (documents constitutifs, statuts et règlements, procès-verbaux, historique, programmes et rapports d'activités, mémoires, documents financiers), ainsi que de la correspondance du président Philippe Perrier, de son successeur Lionel Groulx et du secrétaire Émile Gervais (S.J.), échangée avec plusieurs membres du clergé, notamment les abbés Maurice Proulx et Jean Mercier, les pères Léon Pouliot (S.J.), Paul-Eugène Trudel (O.F.M.) et Conrad Morin (O.F.M.), ainsi que Mgrs Rodrigue Villeneuve, Alexandre Vachon, Anastase Forget, François-Xavier Ross, Paul Bernier et Maurice Roy. Outre quelques publications (brochures et bulletins) et quelques documents de propagande (circulaires, communiqués de presse, dépliants et feuillets publicitaires, programmes d'événements spéciaux), le fonds comporte plusieurs photographies montrant des membres du Comité lors de réunions et de célébrations diverses, avec notamment les comédiens et l'équipe de réalisation de l'émission radiophonique *Le ciel par-dessus les toits*. Le fonds comprend sept séries : administration ; finances ; propagande ; correspondance ; publications ; documentation ; documents iconographiques.

Cote assigné par le centre d'archives :

P33

Point d'accès / provenance :

Comité des fondateurs de l'Église du Canada

Numéro d'identification du fonds ou de la collection assigné par l'établissement :

P33

Nom du centre d'archives :

Centre de recherche Lionel-Groulx

6. Ces exemples ont été extraits de la base de données de fonds d'archives créée par le Réseau des archives du Québec et disponible à l'adresse <<http://pistard.banq.qc.ca/rdaq/>>.

2. Exemple de la description d'une série du Fonds Comité des fondateurs de l'Église du Canada

Fonds Comité des fondateurs de l'Église du Canada.
Administration.

Dates :

[193-]-[196-].

Genre de documents :

3,5 cm de documents textuels.

Portée et contenu :

La série porte sur la genèse, la fondation, l'organisation et la régie interne du Comité des fondateurs de l'Église du Canada ainsi que sur les activités de ses principales instances administratives. Elle contient des statuts et règlements, des procès-verbaux et documents afférents, des programmes d'activités, des rapports annuels, des rapports, des mémoires, des plans directeurs, un organigramme et des imprimés (lettres pastorales et mandements). La série comprend douze dossiers classés par ordre alphabétique de titres.

Cote assigné par le centre d'archives :

P33/A

Numéro d'identification du fonds ou de la collection assigné par l'établissement :

P33

Nom du centre d'archives :

Centre de recherche Lionel-Groulx

Notes :

Titre basé sur le contenu de la série.

3. Exemple de la description d'un dossier de la série Administration du Fonds Comité des fondateurs de l'Église du Canada

Fonds Comité des fondateurs de l'Église du Canada.
Bureau de propagande.

Dates :

[1941]-[1947].

Genre de documents :

8 f.

Portée et contenu :

Le dossier témoigne des activités du Bureau de propagande du Comité des fondateurs de l'Église du Canada. Il contient des procès-verbaux et des rapports d'activités produits pour les années 1942-1943, 1943-1945 et 1946-1947.

Cote assigné par le centre d'archives :

P33/A,1

Numéro d'identification du fonds ou de la collection assigné par l'établissement :

P33

Nom du centre d'archives :

Centre de recherche Lionel-Groulx

Notes :

Titre basé sur le contenu du dossier.

Dactylogrammes (polycopiés).

Annexe 2

Bibliographie complémentaire

Cette bibliographie présente un ensemble de publications, surtout québécoises et canadiennes, qui fournissent un panorama significatif du mouvement suscité dans la communauté archivistique par l'adoption de nouvelles normes de description.

- Cadieux, Hélène et Normand Charbonneau. 2000-2001. La description aux Archives nationales du Québec. *Archives* 32 (2) : 33-62.
- Castonguay, Denis. 1994. Le format MARC et ses implications pour les archives. *Archives* 26 (1-2) : 163-175.
- Caya, Marcel, Marielle Lavertu et Natasha Zwarich. 2003-2004. Analyser la note de contenu normalisée. Rapport d'étape sur un projet de recherche comparant l'application des règles des quatre normes de description pour les archives. *Archives* 35 (3-4) : 5-16.
- Cook, Terry. 1993. The Concept of the Archival Fonds in the Post-Custodial Era : Theory, Problems and Solutions. *Archivaria* 35 : 24-37.
- Duchain, Michel. 1977. Le respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques. *La Gazette des archives* (France) 97 : 71-96.
- Duff, Wendy. 1999. The Acceptance and Implementation of the Rules for Archival Description by Canadian Archives : A Survey. *Archivaria* 47 : 27-45.
- Duff, Wendy. 1995. Will Metadata Replace Archival Description ? A Commentary. *Archivaria* 39 : 33-38.
- Duff, Wendy et Marlene Van Ballegooye. 2001. *RAD Revealed : A Basic Primer on the Rules for Archival Description*. Ottawa : Conseil canadien des archives.
- Durance, Cynthia J. 1993. Authority control : beyond a bowl of alphabet soup. *Archivaria* 35 : 38-46.
- Duranti, Luciana. 1993. Origin and development of the concept of archival description. *Archivaria* 35 : 47-54.
- Gagnon-Arguin, Louise. 1995. Analyse documentaire I : les thésaurus en France. *Archives* 27 (1) : 55-72.
- Gagnon-Arguin, Louise. 1996-1997. Analyse documentaire II : Problématiques actuelles relatives à l'analyse documentaire. *Archives* 28 (3-4) : 23-41.
- Gagnon-Arguin, Louise, Carole Saulnier, Louis Garon. 1994a. Les règles de description des documents d'archives. *Archives* 26 (4) : 25-37.
- Gagnon-Arguin, Louise, Carole Saulnier et Louis Garon. 1994b. La normalisation des descriptions des documents d'archives : l'expérience canadienne. *La Gazette des archives* 165 : 253-263.
- Haworth, Kent M. 1993. The voyage of RAD : from the old world to the new. *Archivaria* 35 : 55-63.
- Hodgson, Nathalie. 1995-1996. Analyse documentaire III : thésaurus et fichier d'autorité à l'Université Concordia. *Archives* 3-4 : 43-56.
- Kooyman, Susan. 1993. Believing InMagic : How RAD and Automation Have Changed the Glenbow Archives. *Archivaria* 35 : 340-346.
- Lacasse, Danielle et Antonio Lechasseur. 1996-1997. Du record group au fonds d'archives. *Archives* 28 (3-4) : 57-79.
- Lambert, James et Jean-Pierre Therrien. 1992. Le principe de respect des fonds : une synthèse des opinions et pratiques québécoises, in Eastwood, Terry, ed. *Le fonds d'archives : de la théorie à la pratique*. Ottawa : Bureau canadien des archivistes, Comité de planification sur les normes de description, p.87-193.
- Lemieux, Victoria. 1995. RADical Surgery : A Case Study in Using RAD to Produce a Thematic Guide. *Archivaria* 39 : 51-69.
- MacNeil, Heather. 1995. Metadata Strategies and Archival Description : Comparing Apples to Oranges. *Archivaria* 39 : 22-32.
- Millar, Laura. 2002. The Death of the Fonds and the Resurrection of Provenance : Archival Context in Space and Time. *Archivaria* 53 : 1-15.
- Pagé, Lucie, Michel Lalonde et Danielle Raymond. 1996. L'application des RDDA au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa : l'expérience du Guide des archives conservées au CRCCF, 3e édition. *Archives* 28, 2 : 21-63.
- Projet de normes internationales de description en archivistique*. 1993. Communications présentées à la réunion restreinte d'experts en normes de description, Archives nationales du Canada, Ottawa, du 4 au 7 octobre 1988. München (Allemagne) : Saur.
- Robert, Mario. 1995. Les RDDA et l'élaboration du Guide des archives de la Ville de Montréal. *Archives* 26 (3) : 57-66.